



Micro 10 1300, Micro 10 2000, Micro 10 2500

Station de pompage polyéthylène "clef en main"
pour le relevage d'eau usée

HYDROLYS.FR

Table des matières

1	Introduction et sécurité.....	3
1.1	Introduction.	3
1.2	Terminologie et symboles de sécurité.	3
1.3	Sécurité de l'utilisateur.	4
1.4	Risques spéciaux.	4
1.4.1	Espaces confinés	4
1.4.2	Risques biologiques.	5
1.4.3	Lavage de la peau et des yeux.	5
1.5	Protection de l'environnement.	5
1.6	Pièces de rechange.	5
1.7	Garantie.....	5
2	Transport et stockage.	6
2.1	Précautions.	6
2.2	Position et fixation	6
2.3	Examiner la livraison.	6
2.3.1	Examiner l'emballage.	6
2.3.2	Examiner le groupe.	6
2.4	Directives pour le transport.	7
2.4.1	Levage.	7
2.5	Levage du groupe.	7
2.6	Stockage longue durée.	7
3	Description du produit.	8
3.1	Produits inclus.	8
3.2	Conception.....	8
3.2.1	Pièces.	8
3.2.2	Usage prévu.	9
3.2.3	Limites d'application.....	9
3.2.4	Dimensions.	9
3.2.5	Poids.	10
3.2.6	Matériaux.....	10
3.2.7	Charges externes.	10
3.3	Plaque signalétique.	10
4	Installation.	11
4.1	Précautions.	11
4.1.1	Réseaux souterrains.	12
4.1.2	Excavations.	12
4.1.3	Inspecter la zone de travail avant les interventions à chaud exigeant une autorisation de travaux.	12
4.2	Installation du groupe.	13
4.2.1	Préparation du site.	13
4.2.2	Préparation du socle du puisard.	13
4.2.3	Installation du groupe.	13
4.2.4	Raccorder la canalisation d'entrée.	14
4.2.5	Raccorder la canalisation de sortie.	14
4.2.6	Raccorder la canalisation de ventilation.....	15
4.2.7	Pose de la rehausse.	15
4.2.8	Branchements électriques.	15
4.2.9	Pose des capteurs de niveau.	16

4.2.10 Installer le panneau de commande.....	16
4.2.11 Matériaux de remblai.....	16
4.2.12 Pose du tampon d'accès.....	18
4.3 Installation de la pompe.....	19
5 Fonctionnement.....	20
5.1 Précautions.....	20
5.2 Avant la réception.....	20
5.3 Démarrage de la pompe.....	20
6 Maintenance.....	22
6.1 Précautions.....	22
6.1.1 Inspecter la zone de travail avant les interventions à chaud exigeant une autorisation de travaux.....	23
6.2 Directives de maintenance.....	23
7 Déclaration de conformité.....	24
7.1 Déclaration de conformité.....	24

HYDROLYS.FR

1 Introduction et sécurité

1.1 Introduction

Objet du manuel

Ce manuel est destiné à fournir les informations nécessaires pour travailler avec l'appareil. Lire attentivement ce manuel avant de commencer le travail.

Lire et conserver le manuel.

Conserver ce manuel pour une consultation ultérieure et veiller à ce qu'il puisse facilement être consulté sur le site à tout moment.

Usage prévu



AVERTISSEMENT :

L'utilisation, l'installation ou l'entretien de l'appareil d'une manière non décrite dans ce manuel peut entraîner la mort, de blessures graves ou endommager l'équipement et son environnement. Cette mention concerne en particulier toute modification de l'équipement et toute utilisation de pièces non fournies par Xylem. Pour toute question concernant l'utilisation prévue de cet équipement, contacter un représentant Xylem avant de poursuivre.

Autres manuels

Voir aussi les exigences de sécurité et les informations des manuels du constructeur d'origine pour tout autre équipement fourni séparément et destiné à ce système.

1.2 Terminologie et symboles de sécurité

À propos des messages de sécurité

Il est extrêmement important de lire, comprendre et respecter soigneusement les consignes de sécurité et la réglementation avant d'utiliser ce produit. Ces consignes sont publiées pour contribuer à la prévention des risques suivants :

- Accidents corporels et mise en danger de la santé
- Dégâts au produit et à son environnement ;
- Dysfonctionnement du produit

Niveaux de risque

Niveau de risque	Indication
 DANGER :	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures corporelles graves
 AVERTISSEMENT :	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles graves
 ATTENTION :	Une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures corporelles mineures ou légères

Niveau de risque	Indication
REMARQUE :	S'utilisent quand il existe un risque de dommages matériels ou de réduction des performances, mais pas de blessure

Symboles spéciaux

Certaines catégories de dangers sont signalées par des symboles spécifiques, comme indiqué dans le tableau suivant.

Danger électrique	Risque de champ magnétique
 Risque de choc électrique :	 ATTENTION :

1.3 Sécurité de l'utilisateur

Respecter toutes les réglementations, codes et directives d'hygiène et de sécurité.

Le site

- Respecter les procédures de consignation/étiquetage avant de démarrer les travaux sur le produit, par exemple transport, installation, entretien ou réparation.
- Prendre garde aux risques présentés par les gaz et les vapeurs dans la zone de travail.
- Rester toujours attentif aux alentours de l'équipement et aux risques présentés par le site ou les équipements voisins.

Qualification du personnel

Ce produit doit être exclusivement installé, utilisé et entretenu par du personnel qualifié.

Équipement de protection et dispositifs de sécurité

- Utiliser les équipements de protection individuelle si nécessaire. Les équipements de protection individuelle peuvent être, par exemple mais sans limitation : casques, lunettes de sécurité, gants et chaussures de sécurité, équipement respiratoire.
- S'assurer du bon fonctionnement de toutes les fonctions de sécurité du produit et de leur disponibilité permanente lorsque l'appareil est en fonctionnement.

1.4 Risques spéciaux

1.4.1 Espaces confinés



DANGER : Risque d'inhalation

L'enceinte ou le bassin où l'équipement sera installé doit être considéré comme un espace confiné. Toujours respecter les consignes de sécurité et les réglementations applicables, ainsi que les instructions relatives aux espaces confinés.

Ne jamais travailler seul dans un espace confiné. Avant d'entrer, vérifier que les conditions suivantes sont respectées :

- L'air ambiant contient une teneur suffisante en oxygène.
- L'air ambiant ne contient pas de gaz toxique ni explosif
- En cas de risque de manque d'oxygène ou de présence de gaz toxiques ou dangereux, utiliser un masque à adduction d'air ou un respirateur autonome.
- Toutes les sources d'énergie sont consignées et étiquetées.
- Une ventilation adéquate est en place.
- Il existe un chemin d'évacuation bien défini

- Une surveillance est mise en place pour les risques pouvant survenir après l'entrée dans l'espace confiné.
- La législation applicable en matière de sécurité, ainsi que les directives applicables aux espaces restreints, sont comprises et respectées.

1.4.2 Risques biologiques

Cet équipement a été conçu pour une utilisation dans des liquides potentiellement dangereux pour la santé. Respecter ces consignes lors de l'utilisation de l'équipement :

- S'assurer que toutes les personnes susceptibles d'être exposées aux risques biologiques sont vaccinées contre les maladies correspondantes.
- Observer l'hygiène personnelle la plus stricte.



AVERTISSEMENT : Risque biologique

Risque d'infection. Rincer soigneusement l'appareil à l'eau propre avant toute intervention.

1.4.3 Lavage de la peau et des yeux

Suivre ces procédures en cas de contact de produits chimiques ou liquides dangereux avec les yeux ou la peau :

Condition	Action
Produits chimiques ou liquides dangereux dans les yeux	1. Écarter les paupières avec les doigts. 2. Rincer les yeux avec un collyre ou à l'eau courante pendant 15 minutes minimum. 3. Consulter un médecin.
Produits chimiques ou liquides dangereux sur la peau	1. Enlever les vêtements souillés. 2. Laver la peau à l'eau et au savon pendant au moins une minute. 3. Consulter un médecin si nécessaire.

1.5 Protection de l'environnement

Émissions et élimination des déchets

Respecter les réglementations et codes locaux concernant :

- Le signalement des émissions aux autorités appropriées,
- Le tri, le recyclage et l'élimination des déchets solides et liquides,
- Le nettoyage des déversements accidentels.

Sites exceptionnels



ATTENTION : Risque de rayonnement

NE PAS envoyer le produit à Xylem s'il a été exposé à des radiations nucléaires, à moins que Xylem en ait été informé et que des mesures appropriées aient été convenues.

1.6 Pièces de rechange



ATTENTION :

N'utiliser que des pièces de rechange d'origine du constructeur pour remplacer les pièces usées ou défectueuses. L'utilisation de pièces de rechange inadéquates peut entraîner un mauvais fonctionnement, des dégâts matériels, des blessures et annuler la garantie.

1.7 Garantie

Pour plus d'informations sur la garantie, voir les conditions générales de ventes.

2 Transport et stockage

2.1 Précautions



DANGER : Danger électrique

Avant toute intervention sur le groupe, s'assurer que le groupe et le panneau de commande ne sont pas alimentés et ne risquent pas d'être remis sous tension. Ceci concerne également le circuit auxiliaire.



ATTENTION :

L'opérateur doit connaître les précautions de sécurité pour éviter tout dommage corporel.



Risque de basculement si les sangles de la palette sont retirées

Si les sangles qui fixent le groupe à sa palette ont été retirées, alors le groupe doit être protégé contre le basculement ou la chute.



ATTENTION : Risque d'écrasement

S'assurer que le groupe ne peut pas rouler ni tomber au risque de causer des blessures aux personnes ou des dommages aux biens.

2.2 Position et fixation

Le groupe est livré en position verticale sur une palette.

2.3 Examiner la livraison

2.3.1 Examiner l'emballage

1. Examiner l'emballage pour vérifier qu'aucun élément n'est endommagé ou manquant lors de la livraison.
2. Noter tout élément endommagé ou manquant sur le reçu et le bon de transport.
3. En cas de problème, déposer une réclamation auprès du transporteur.
Si le produit a été enlevé chez un distributeur, la réclamation doit directement être présentée à celui-ci.

2.3.2 Examiner le groupe

1. Enlevez l'emballage de l'équipement.
Évacuer tous les matériaux d'emballage conformément à la législation locale.
2. Examiner le produit afin de déterminer si des pièces sont endommagées ou manquantes y compris les équipements intérieurs.
3. Le cas échéant, détacher l'équipement en enlevant toute vis, vis ou sangle.
Faire attention à proximité des clous et des sangles.
4. En cas de problème, contactez un représentant commercial.

2.4 Directives pour le transport

2.4.1 Levage



Toujours contrôler les équipements de levage et d'élingage avant le début des travaux.

AVERTISSEMENT : Risque d'écrasement

1) Toujours soulever l'appareil par les points de levage indiqués. 2) Utiliser un équipement de levage approprié et s'assurer que l'appareil est élingué correctement. 3) Porter des équipements de protection individuelle. 4) Rester à l'écart des câbles et des charges suspendues.

REMARQUE :

Ne jamais soulever le groupe par ses câbles ou par ses tuyauteries extérieures.

Équipement de levage

Un équipement de levage est toujours nécessaire pour la manutention du groupe. Il doit satisfaire aux exigences suivantes :

- La hauteur minimale (contacter service après-vente local pour en savoir plus) entre le crochet de levage et le sol doit être suffisante pour permettre de hisser le groupe.
- L'équipement de levage doit être en mesure de soulever ou d'abaisser le groupe verticalement, si possible sans reprise de crochet en cours d'opération.
- L'équipement de levage doit être solidement ancré et en bon état.
- L'équipement de levage doit pouvoir supporter le poids de l'intégralité de l'assemblage et ne doit être utilisé que par un personnel agréé.
- Pour les travaux de réparation, deux équipements de levage doivent être utilisés pour soulever le groupe.
- L'équipement de levage ne doit pas être surdimensionné.



ATTENTION : Risque d'écrasement

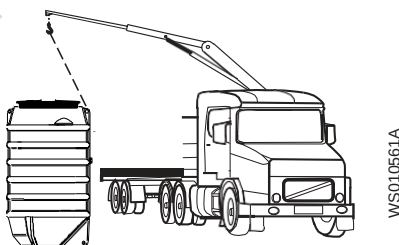
Un équipement de levage surdimensionné peut causer des blessures. Une analyse de risque spécifique du site doit être effectuée.

Vidage du groupe avant le levage

Le groupe doit être vidé de tout liquide avant le levage.

2.5 Levage du groupe

1. Décharger le groupe du camion et le poser avec précaution sur une surface rigide et horizontale.



2. Déposer les sangles autour du réservoir.
S'assurer qu'il ne peut pas basculer.

2.6 Stockage longue durée

Le stockage en extérieur ne doit pas dépasser quatre mois. S'assurer que le groupe est couvert d'une bâche ou équivalent.

3 Description du produit

3.1 Produits inclus

Ce document couvre les produits suivants :

Dénomination du produit	Capacité du réservoir, en litre (pied ^{cube})
Micro 10 1300	1 200 (42,4)
Micro 10 2000	1 900 (67,1)
Micro 10 2500	2 300 (81,2)
Regard Micro 10	--

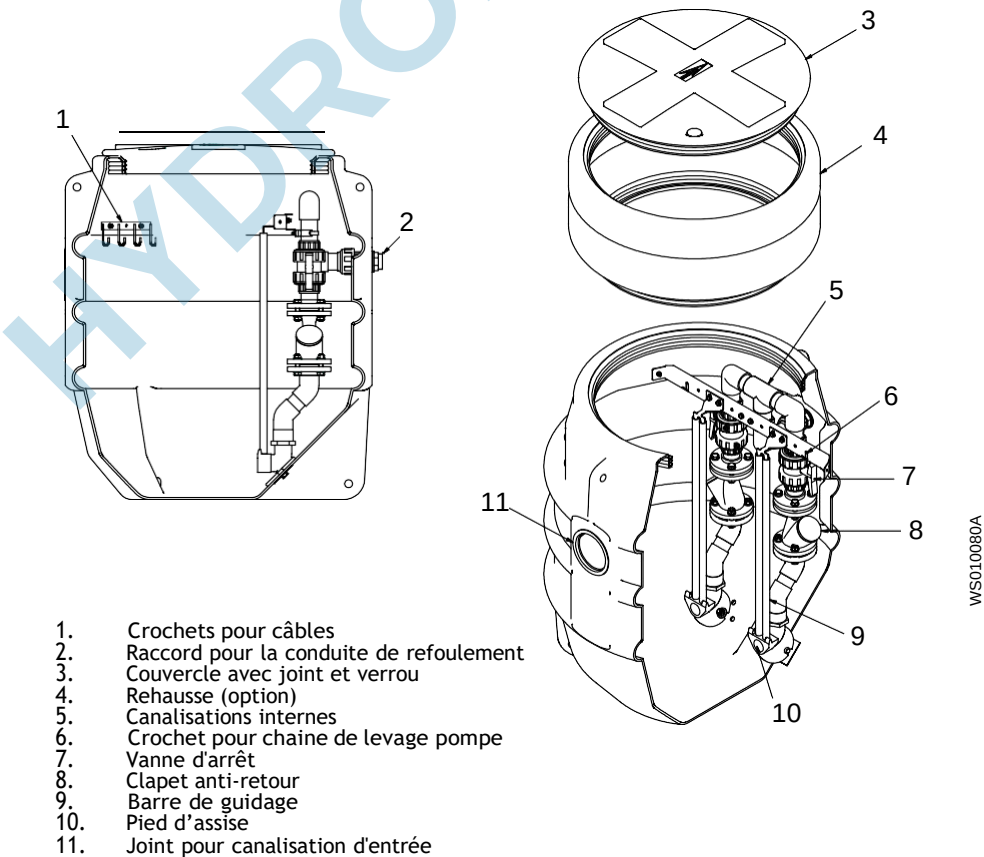
3.2 Conception

La station de pompage est livrée préassemblée pour permettre le raccordement des canalisations provenant d'une maison vers la conduite de refoulement (égout), ainsi que pour le raccordement à l'alimentation électrique. Elle peut servir par exemple, de réservoir de collecte d'eaux usées pour une maison individuelle raccordée à une infiltration naturelle.

Ancrage

Le groupe est conçu pour éviter tout risque de remontée dans les types de sol normaux. Le groupe doit être ancré quand il y a une présence de nappes phréatiques souterraines.

3.2.1 Pièces



Les pompes, le coffret électrique, les régulateurs de niveaux, les chaînes et manilles sont fournis séparément.

3.2.2 Usage prévu

Le produit est conçu pour les applications d'évacuation à l'égout.

3.2.3 Limites d'application

Pour les limitations de la pompe, lire le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien de la pompe.

Le groupe doit être installé enterrer, à l'extérieur du bâtiment.

Données	Description
Température du liquide	Maximum 35 °C (95 °F)
pH du liquide pompé	5,5 - 8
Autres	Pour les autres applications, contacter le service après-vente local pour plus de détails.

En cas d'installation conforme à ces instructions, le groupe peut fonctionner avec un niveau de nappe phréatique souterraine pouvant atteindre celui du sol.

L'unité doit être installée avec une distance minimale d'1 m (3,3 ft) entre la station de pompage et toute charge imposée par les véhicules en circulation.

3.2.4 Dimensions

Plans Micro 10 robinetterie interne

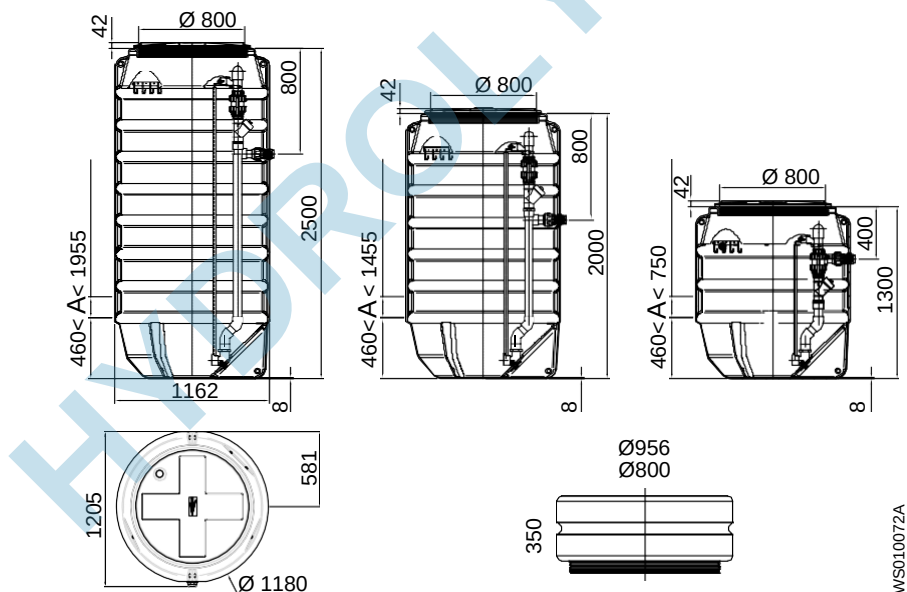


Figure 1 : Plan coté. Unité : mm

Dimensions	Micro 10 2500	Micro 10 2000	Micro 10 1300
Hauteur minimum de l'orifice la canalisation d'entrée (A) depuis la partie inférieure	460	460	460
Hauteur maximum de l'orifice la canalisation d'entrée (A) depuis la partie inférieure	1 995	1 445	750
Distance de la conduite de refoulement depuis la partie supérieure	800	800	400
Épaisseur du matériau du réservoir	8	8	8
Hauteur sans rehausses	2 500	2000	1 300
Hauteur avec une rehausse	2 850	2 350	1 650

Dimensions	Micro 10 2500	Micro 10 2000	Micro 10 1300
Hauteur avec deux rehausses	2 850*	2 700	2000

*une seule rehausse est autorisé sur la Micro 10 2500

Plans Micro 10 avec regard

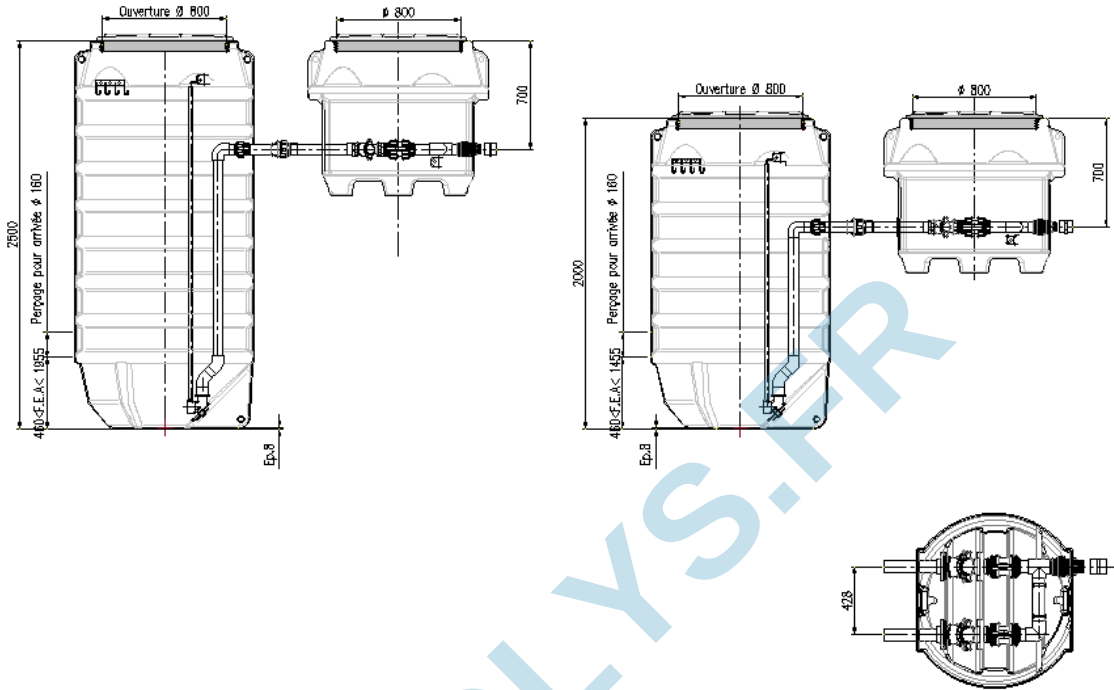


Figure 2 : Plan coté. Unité : mm

Dimensions	Micro 10 2500	Micro 10 2000	Regard M10
Hauteur minimum de l'orifice la canalisation d'entrée (A) depuis la partie inférieure	460	460	N/a
Hauteur maximum de l'orifice la canalisation d'entrée (A) depuis la partie inférieure	1 995	1 445	N/a
Distance de la conduite de refoulement depuis la partie supérieure	700	700	700
Épaisseur du matériau du réservoir	8	8	8
Hauteur sans rehausses	2 500	2000	1 000
Hauteur avec une rehausse	2 850	2 350	1 350

3.2.5 Poids

Tableau 1 : Poids, hors pompe

Modèle		Poids kg (lb)
Micro 10 1300	DN 50	130 (286,6)
	DN 65	210 (463)
Micro 10 2000	DN 50	150 (330,7)
	DN 65	236 (520,3)
Micro 10 2500	DN 50	164 (361,6)
	DN 65	236 (520,3)
Rehausse		23 (50,7)

Poids maximal autorisé de la pompe 55 kg

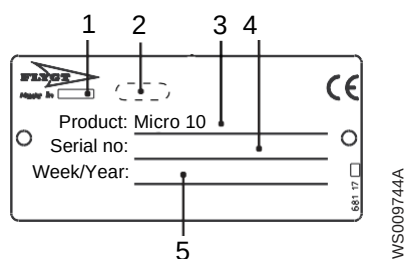
3.2.6 Matériaux

Pièce	Matériaux
Cuve et couvercle	Polyéthylène roto-moulé, PEHD
Barres de guidage	Acier inoxydable, A2
Vannes en DN 50 ou DN 65	Polychlorure de vinyle (PVC)
Clapets en DN 50 ou DN 65	Fonte peinture époxy

3.2.7 Charges externes

La charge nominale maximale sur le couvercle de la cuve est de 1 kg/cm² sans dépasser 120 kg.

3.3 Plaque signalétique



1. Pays de fabrication
2. Constructeur
3. Nom
4. Numéro de série
5. Semaine et année de production

4 Installation

4.1 Précautions

Avant de commencer le travail s'assurer d'avoir lu et bien compris les instructions de sécurité du chapitre [Introduction et sécurité](#) en page 3.



DANGER : Risque d'inhalation

L'enceinte ou le bassin où l'équipement sera installé doit être considéré comme un espace confiné. Toujours respecter les consignes de sécurité et les réglementations applicables, ainsi que les instructions relatives aux espaces confinés.



DANGER : Danger électrique

Avant toute intervention sur le groupe, s'assurer que le groupe et le panneau de commande ne sont pas alimentés et ne risquent pas d'être remis sous tension. Ceci concerne également le circuit auxiliaire.



DANGER : Risque d'explosion/ d'incendie

Des règlements spécifiques s'appliquent pour les installations en atmosphère explosive ou inflammable. Ne pas installer le produit ou tout équipement auxiliaire dans une zone explosive s'il n'est pas homologué anti-explosion ou à sécurité intrinsèque. Si le produit est classé anti-explosion ou à sécurité intrinsèque, consultez les informations spécifiques relatives à la protection anti-explosion dans le chapitre sécurité avant de prendre toute autre mesure.



AVERTISSEMENT : Risque électrique

Risque de choc électrique ou de brûlure. Un électricien qualifié doit superviser tous les travaux de raccordement électrique. Toutes les réglementations et tous les codes locaux doivent être respectés.

AVERTISSEMENT : Risque de chute

Vérifier que des barrières appropriées sont mises en place sur la zone de travail.



Risque de basculement si les sangles de la palette sont retirées

Si les sangles qui fixent le groupe à sa palette ont été retirées, alors le groupe doit être protégé contre le basculement ou la chute.



ATTENTION : Risque d'écrasement

S'assurer que le groupe ne peut pas rouler ni tomber au risque de causer des blessures aux personnes ou des dommages aux biens.

Ventilation du réservoir de la station d'égout

Mettre à l'air libre le bassin d'une station de pompage d'égout conformément aux codes de plomberie locaux.

HYDROLYS.FR

4.1.1 Réseaux souterrains

Avant de commencer tous travaux d'excavation, s'assurer de la présence de réseaux ou installations souterraines : égouts, gaines téléphoniques, de carburant, électriques ou d'adduction d'eau pouvant être rencontrés. Les propriétaires et exploitants des réseaux doivent être contactés pour connaître l'emplacement des réseaux.

Quand les opérations d'excavation approchent de l'emplacement estimé des installations souterraines, l'emplacement exact doit être déterminé par des moyens sûrs et acceptables.

Tant que l'excavation est ouverte, toutes les installations souterraines doivent être protégées, soutenues ou déposées si nécessaire pour assurer la sécurité des travailleurs.

4.1.2 Excavations

Avant toute entrée dans les tranchées, puits ou autres excavations, respecter les points suivants :

- Les lois, règlements et règles de sécurité applicables aux excavations sont compris et respectés.
- Ne pas oublier que les conditions sur le site peuvent évoluer rapidement suite par exemple à de fortes pluies, à un gel brutal, à des vibrations ou autres facteurs.
- Ne pas travailler dans une excavation ou une tranchée si elle n'est pas protégée correctement contre les éboulements. Des exemples de systèmes de protection sont présentés sur les figures qui suivent.

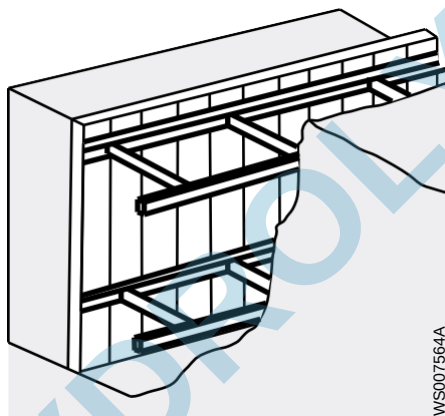


Figure 2 : Entretoisage et étréssillonage

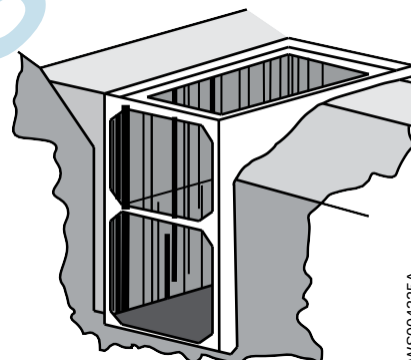


Figure 3 : Blindage préfabriqué

- Vérifier régulièrement les parois d'une excavation ou tranchée pour y détecter toutes les fissures, gonflements et épaufures. Rechercher les traces de dégradation sur les étréssillons, en particulier après une tempête.
- Ne pas travailler dans une excavation partiellement ou totalement remplie d'eau. Éloigner le personnel de l'excavation pendant une tempête et contrôler soigneusement l'excavation avant d'y pénétrer à nouveau.
- Ne pas stocker les matériaux de déblai ni les équipements le long du bord de la tranchée ou de l'excavation. Ne pas faire circuler ni stationner de véhicule le long du bord d'une excavation.

4.1.3 Inspecter la zone de travail avant les interventions à chaud exigeant une autorisation de travaux.



AVERTISSEMENT : Risque d'explosion/ d'incendie

Avant toute intervention à chaud exigeant une autorisation de travaux, soudage, découpage au chalumeau, meulage ou utilisation d'outils à main électriques, procéder comme suit : 1. Vérifier le risque d'explosion. 2. Assurer une ventilation suffisante.

4.2 Installation du groupe

- L'entrepreneur est responsable du respect des réglementations locales.

4.2.1 Préparation du site

- Vérifier que les conditions suivantes sont respectées :
 - La méthode d'excavation pour le puisard doit être adaptée à l'état du sol. Les points à prendre en compte sont notamment la stabilité de la pente et la possibilité d'évacuation d'eau.
 - Les sols complexes doivent faire l'objet d'une étude par un ingénieur géotechnique.
 - Les vidanges et égouts raccordés au groupe doivent être construits et testés selon la norme EN 1610.
 - Une analyse du sol est indispensable pour toute installation d'évacuation et elle doit être conforme au DTU 64-1 et à l'arrêté du 6 mai 1996.
- Si le groupe est installé dans des matériaux de remblai ou pierreux, du limon et de l'argile, ou dans un sol organique, fixer une couche séparatrice de géotextile aux parois du puisard et sur le fond avant remblayage et compactage.
Le géotextile évite la migration des matériaux de remblai vers le sol.
- Consulter la norme EN 976-2:1987 pour les exigences sur la qualité du géotextile et la méthode de pose.
- Creuser 300 mm (1 ft) sous le niveau d'installation prévu. Prévoir le puisard au moins 2 m (6,6 ft) plus large que le réservoir.

4.2.2 Préparation du socle du puisard

- Vérifier que le fond du puisard est régulier avant de préparer le socle.
- S'assurer que le socle est plan, régulièrement compacté et mis à niveau horizontalement avant d'installer le groupe.
- Si les surfaces sont imperméables et argileuses ou en cas de présence d'un plan phréatique, préparer un socle de puisard avec un mélange à sec de sable et de ciment.

Épaisseur du radier de puisard	0,2 m
Rapport de mélange à sec	200 kg de ciment pour 1 m ³ de sable

- Préparer un socle de puisard en matériau écrasé.

Épaisseur du radier de puisard	0,3 m
Grain	2 - 36 mm

4.2.3 Installation du groupe

1. Avant d'installer le groupe, vérifier visuellement que le réservoir et les canalisations internes sont intactes.
2. Soulever le groupe sur le socle du puisard en position verticale et l'aligner.

REMARQUE :

Ne jamais lever le groupe avec une pompe à l'intérieur.

3. Vérifier que le groupe est de niveau.

4.2.4 Raccorder la canalisation d'entrée

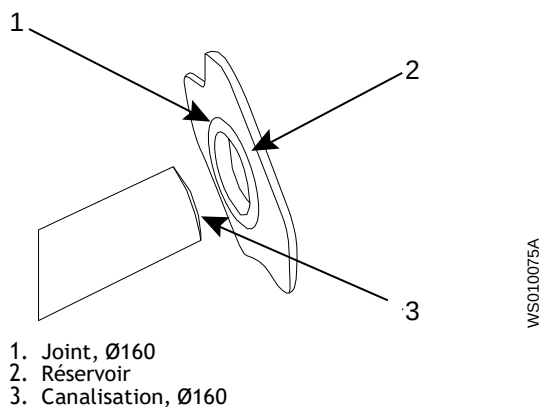
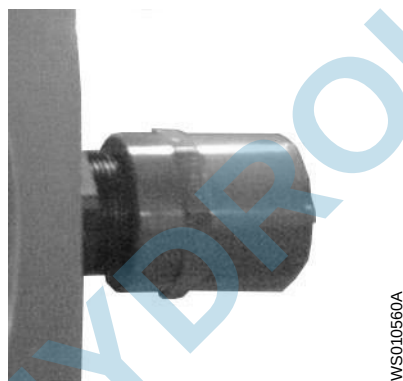


Figure 4 : Canalisation d'entrée

1. Positionner et coller sur la station le gabarit de perçage sur la surface plate à l'opposé de la sortie.
2. Faire un trou. Utiliser une scie sauteuse ou un outil similaire.
3. Placer le joint dans le trou.
4. Chanfreiner la canalisation.
5. Insérer la canalisation dans le joint.

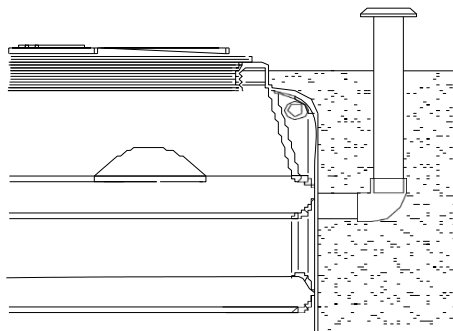
4.2.5 Raccorder la canalisation de sortie.



Raccorder la canalisation de sortie sur le manchon en PVC fileté.

Un raccordement flexible est recommandé pour éviter toute rupture en cas d'affaissement du sol.

4.2.6 Raccorder une canalisation de ventilation.



La canalisation de ventilation n'est pas fournie.

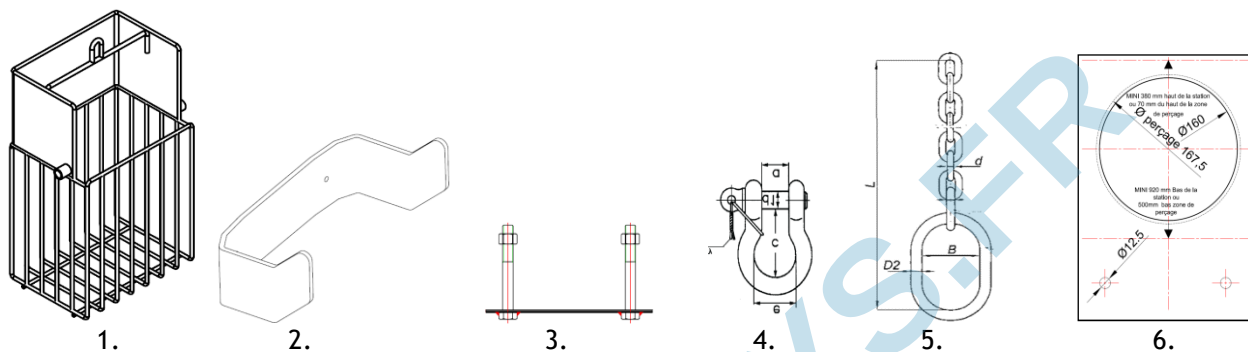
Se référer à la réglementation locale en vigueur.

4.2.7 Pose de la rehausse

1. Enlever le couvercle.
2. Coller le joint mousse.
3. Visser la rehausse sur la partie supérieure de la cuve en lieu et place du couvercle.
4. Visser le couvercle sur la rehausse.

4.2.8 Pose du panier dégrilleur (option)

Composition du kit panier



1. Panier Inox
2. Berceau support de panier en polyester.
3. Insert Inox avec tiges filetées et boulonneries.
4. Manille pour chaîne.
5. Chaîne de 3 mètres pour remonter le panier.
6. Gabarit de perçage autocollant

Montage du panier

Le panier de dégrillage se monte au niveau de l'arrivée à l'intérieur de la station.

1. Positionner et coller sur la station le gabarit de perçage. (Voir tableau ci-dessous)
2. Percer les 2 trous Ø 12.5 présent sur le gabarit de perçage ainsi que le trou pour l'arrivée.
3. Mettre la patte de fixation dans les 2 trous et faire l'étanchéité avec du silicone.
4. Mettre le berceau en place dans le poste.
5. Visser les 2 écrous M12 avec les rondelles pour fixer le berceau.

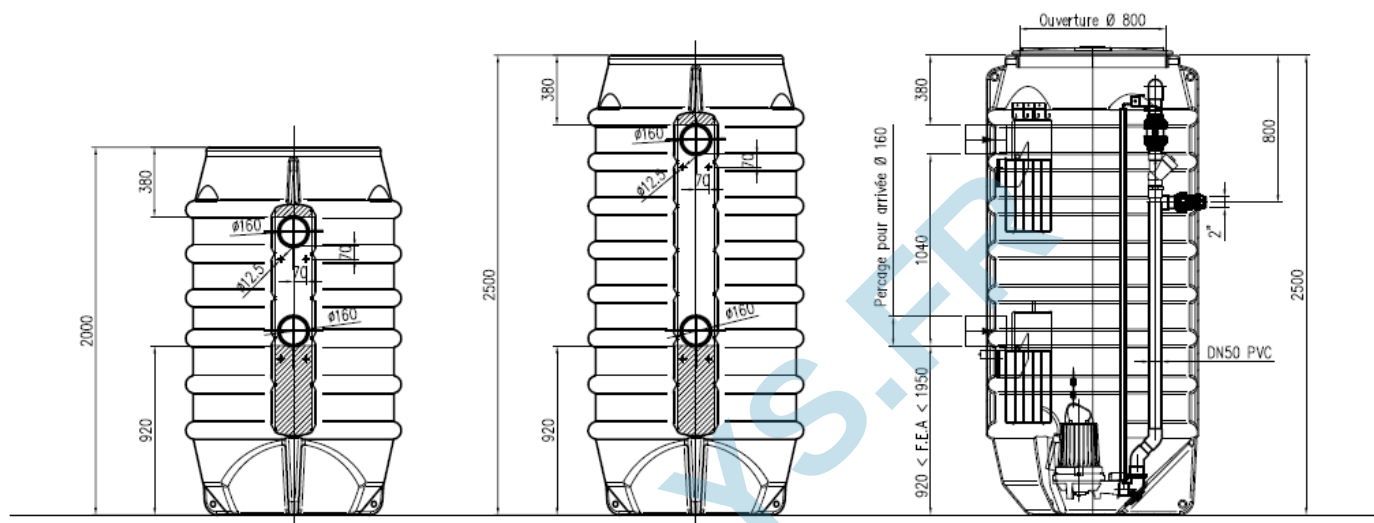


Remarques :

- Le panier **se monte impérativement avant la mise en fouille** de la cuve.
- L'insert de fixation du berceau du panier se monte à l'extérieur de la cuve.
- Votre conduite d'arrivée doit rentrer dans le poste de 100mm pour que l'effluent se déverse correctement dans le panier.

Zone sans perçage	M10 1300	M10 2000	M10 2500	
Partie basse de la station	Panier non	920 mm	920 mm	(Figure 1.)
Partie haute de la station	Panier non	380 mm	380 mm	(Figure 1.)

(Figure 1.)

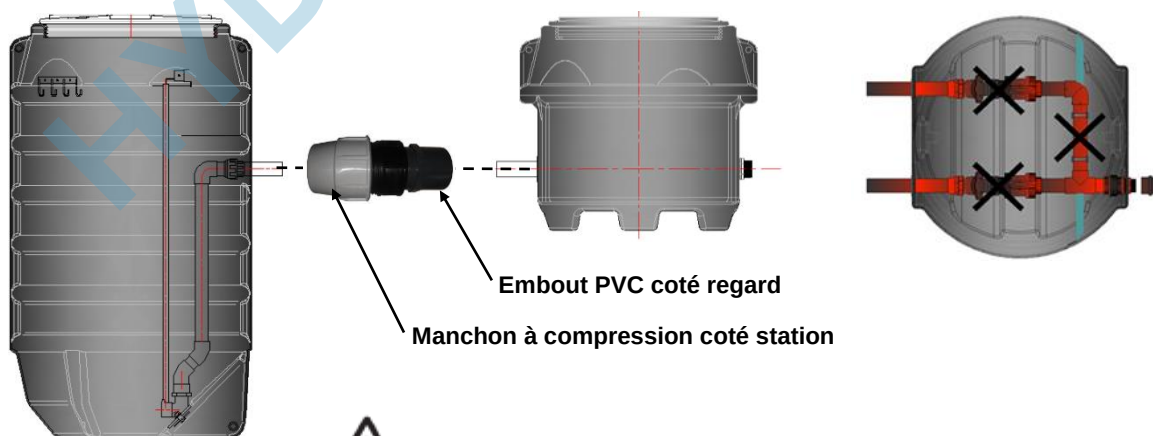


4.2.9 Pose du regard

Raccorder la conduite entre la station et le regard.

Pour raccorder les 2 tuyauteries entre la station et le regard, 2 raccords spéciaux sont fournis. Ces raccords s'adaptent d'un côté, sur la tuyauterie PEHD de la cuve et de l'autre sur la tuyauterie PVC du regard.

Voir le schéma ci-dessous pour monter correctement les raccords.



Remarque :

Ne pas se servir de la canalisation du regard comme marche pied

4.2.10 Branchements électriques

Avant tout raccordement électrique, lire attentivement le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien du coffret de commande.

1. Vérifier que les conditions suivantes sont respectées :

- Le fusible du système d'alimentation doit être conforme aux valeurs nominales maximales autorisées pour le fusible.

- La tension du secteur et sa fréquence doivent correspondre aux spécifications de la plaque signalétique de la pompe.
- Pour le raccordement à l'intérieur du groupe, ne pas oublier que l'environnement est humide. S'assurer que les protections électriques adéquates sont choisies en conséquence.
- Faire en sorte de ne pas submerger les extrémités des câbles dans l'eau. L'eau pourrait être aspirée dans le câble par capillarité.
- Des pinces support appropriées doivent être utilisées sur tous les câbles à l'intérieur du groupe.
- Des embouts de connexion remplis de silicone doivent être obligatoirement utilisés. Ne pas utiliser de plaques à bornes car elles peuvent facilement causer un court-circuit.

2. Poser les capteurs de niveau.

3. Poser le panneau de commande.

4.2.11 Pose des capteurs de niveau et câbles de pompes

Les 2 passages de câble se situent en partie supérieure de la station. (fig. 4) Ces perçages permettent de monter le joint, le tube et éventuellement le bouchon. (Équipements fournis)

Les passages de câble sont prévus pour raccorder une gaine électrique de $\varnothing 63$ mm

(fig. 4)



4.2.12 Installer le panneau de commande

1. Faites passer les câbles par l'entrée de câble jusqu'au panneau de démarrage et commande électrique.
Le câble de moteur de la pompe doit être suffisamment long pour permettre la dépose de la pompe du groupe.
2. Brancher les conducteurs
Consulter le schéma de câblage fourni avec le panneau de commande.
3. Poser et raccorder le câble d'alimentation principal au panneau de commande.
Consulter le schéma de câblage fourni avec le panneau de commande.

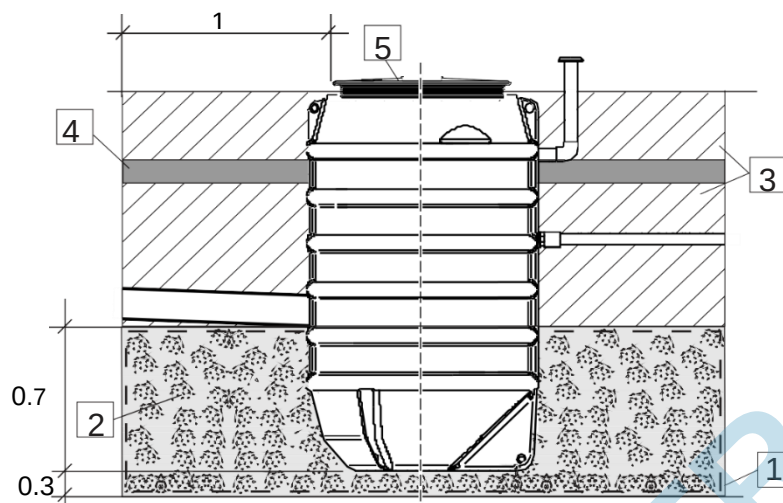
4.2.13 Matériaux de remblai

Le compactage du remblai doit être effectué soigneusement pour garantir que le matériau environnant fournisse un support à la structure du groupe.

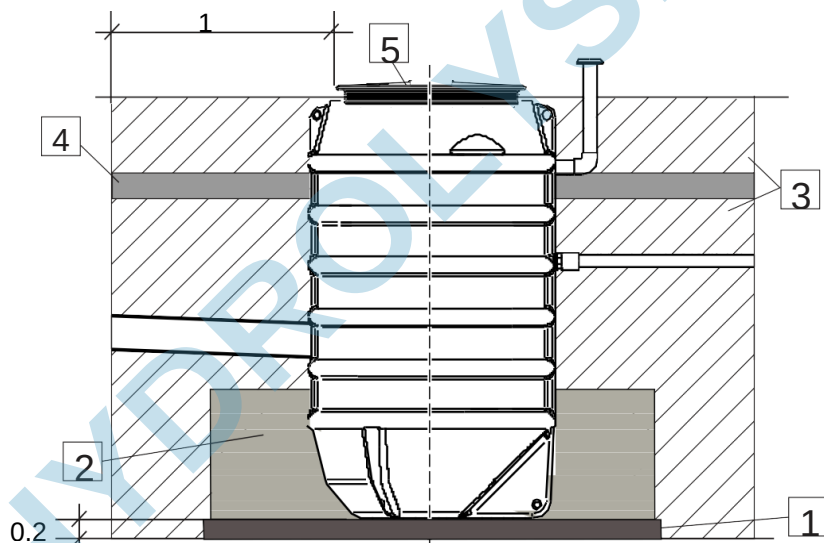
REMARQUE :

Ne pas laisser pénétrer de terre ni de gravier à l'intérieur du groupe.

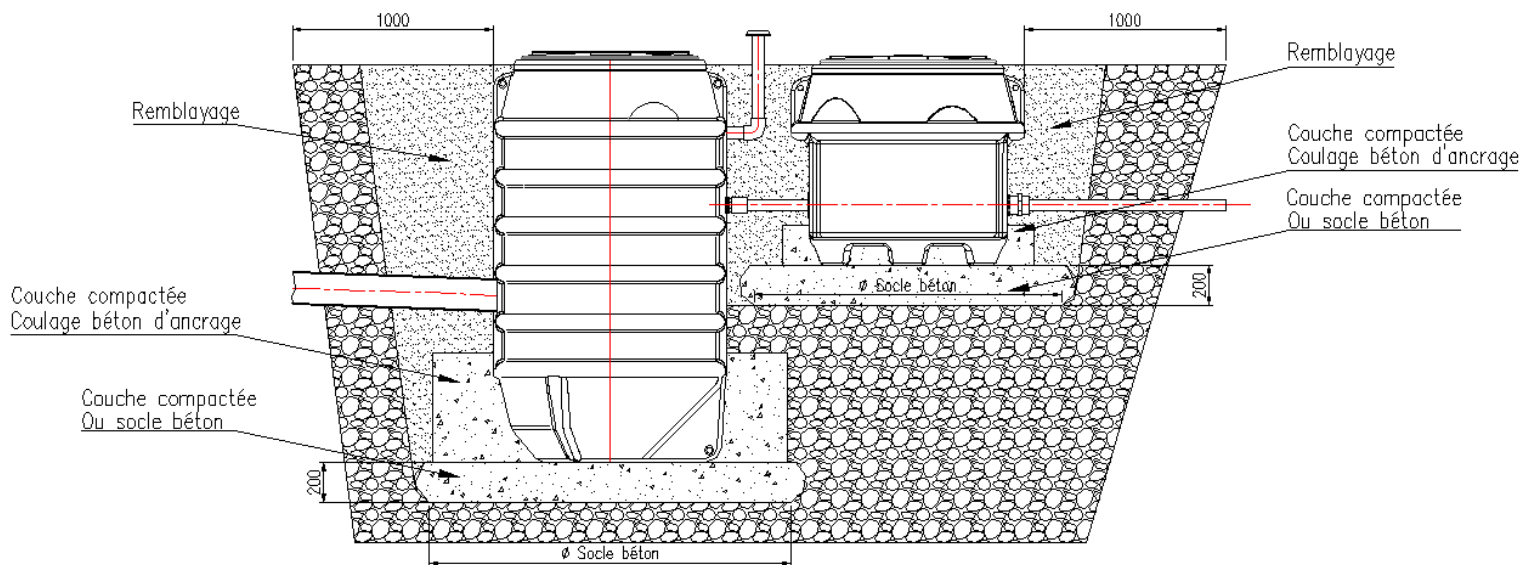
Les forces de maintien sont obtenues par le poids de l'assise de béton et par la pression verticale de la terre sur celle-ci.



- 1. Géotextile
- 2. Matériaux de remblai
- 3. Remblai restant
- 4. Isolation du sol
- 5. Couverture en PE



- 1. Socle de la fosse en béton, Ø 1,8 m (5,9 ft)
- 2. Ballast en béton
- 3. Remblai restant
- 4. Isolation du sol
- 5. Couverture en PE



WS010073A

WS010074A

Version	Hauteur, mm (ft)	Socle de la fosse en béton, Ø m (ft)	Volume approximatif de béton, m ³ (ft ³)
Micro10 2500	2 500 - 2 850 (8,2- 9,3)	1,8 (5,9)	1,5 (53)
Micro10 2000	2 000 - 2 700 (6,6- 8,8)	1,8 (5,9)	1,4 (49,4)
Micro 10 1300	1 300 - 2 000 (4,3- 6,6)	1,8 (5,9)	0,9 (31,8)
Regard M10	1000- 1700	1,8 (5,9)	0.7

1. Vérifier que les conditions suivantes sont respectées :

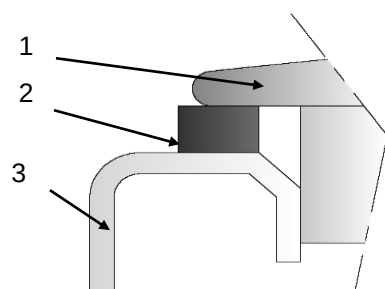
- Le groupe doit être de niveau après remblayage.
- Le remblai doit être effectué correctement autour des canalisations d'entrée, des canalisations de sortie et du fond du groupe.
- Les canalisations et raccords électriques doivent être protégés et soutenus pendant le remblayage de façon à éviter de leur faire subir toute charge lors de l'opération de compactage.
- Le remblai ne doit contenir aucune contamination, sans neige ni glace en quantité notable.
- Le remblayage doit s'effectuer en matériau écrasé, de grain 2 - 36 mm (0,08 - 1,42 in).
- Le remblayage restant ne doit pas contenir de pierre de dimension supérieure à 50 mm (1,97 in).
- En cas de surfaces imperméables, de sol argileux ou d'eau souterraine, un ballast en béton doit être posé autour du groupe.

2. Effectuer le remblayage et le compactage par couches autour du groupe, le long de la paroi du groupe et de la paroi du puisard.

Épaisseur minimale de remblai autour du groupe	0,7 m (2,3 ft)
Épaisseur de couche	0,05 m (2 in)

- a) Démarrer le compactage sur la première couche en faisant circuler une machine vibrante légère autour du groupe.
Couvrir la totalité de la surface.
 - b) À l'achèvement de la première passe, démarrer la deuxième passe.
 - c) Quand toutes les passes sont terminées pour une couche, remblayer la couche suivante.
 - d) Répéter la procédure de compactage pour toutes les couches.
3. Effectuer le remblayage restant avant que la surface d'eau souterraine ait le temps de monter au-dessus du matériau écrasé.

4.2.14 Pose du Couvercle



- 1. Couvercle
- 2. Joint
- 3. Réservoir

1. Coller le joint autour du couvercle.
2. Visser le couvercle sur le réservoir.
3. Verrouiller le couvercle.

HYDROLYS.FR

4.3 Installation de la pompe

Avant d'installer et d'utiliser la pompe, lire attentivement le manuel de la pompe.
S'assurer que la roue tourne dans le sens correct avant d'installer une pompe triphasée.

REMARQUE :

Ne pas laisser pénétrer de terre ni de gravier à l'intérieur du groupe.

1. Faire descendre la pompe le long des barres de guidage.

En cas d'utilisation d'une pompe Delinox, déposer les pieds de la pompe. Utiliser une clé à douille.

S'assurer que les vis sont remontées sur le corps de pompe traversant la bride au couple de serrage de 5,5 - 6 Nm.

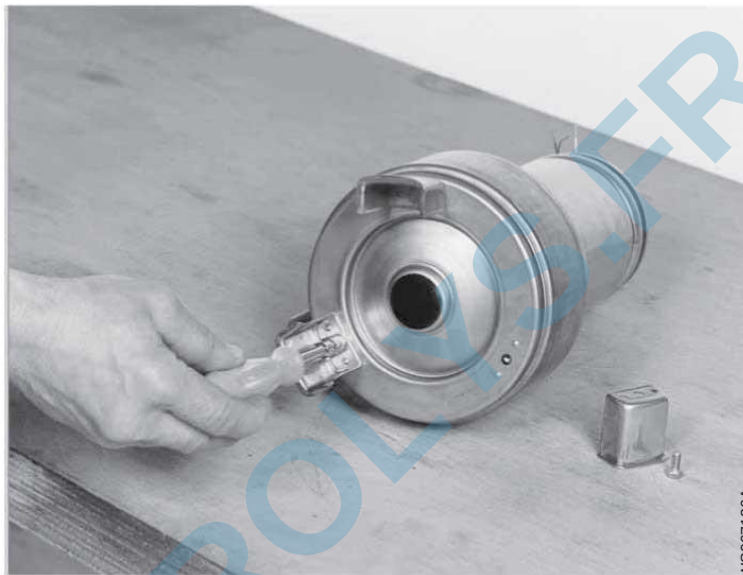
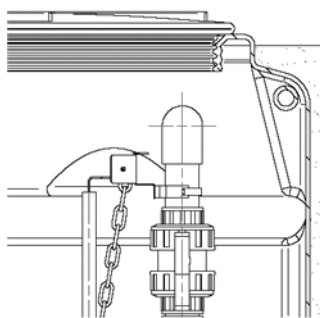


Figure 5 : Retrait des pieds de la pompe Delinox

En arrivant en butée basse, la pompe se relie automatiquement au raccord de refoulement préassemblé.

La pompe peut être levée le long des barres guides pour contrôle sans défaire aucun raccord.

2. Fixer les chaînes de levage des pompes sur les 2 crochets situés au milieu de la traverse inox.



5 Fonctionnement

5.1 Précautions

Avant de remettre en route le groupe, vérifier les points suivants :

- Tous les dispositifs de sécurité recommandés sont installés.
- Le câble et l'entrée de câble n'ont pas été endommagés.
- Tous les débris et déchets ont été éliminés.

REMARQUE :

Ne jamais faire fonctionner la pompe avec la conduite de refoulement obstruée, ou la vanne de refoulement fermée.

AVERTISSEMENT : Risque d'écrasement

Risque de redémarrage automatique.



Précautions à l'ouverture du tampon

Respecter les précautions suivantes à l'ouverture du tampon :

- Ne pas rester au-dessus du tampon pour l'ouvrir. Rester de côté. Attendre au moins cinq minutes après l'ouverture, la dispersion des gaz toxiques éventuels avant d'approcher de l'ouverture station.
- Ne jamais travailler seul.

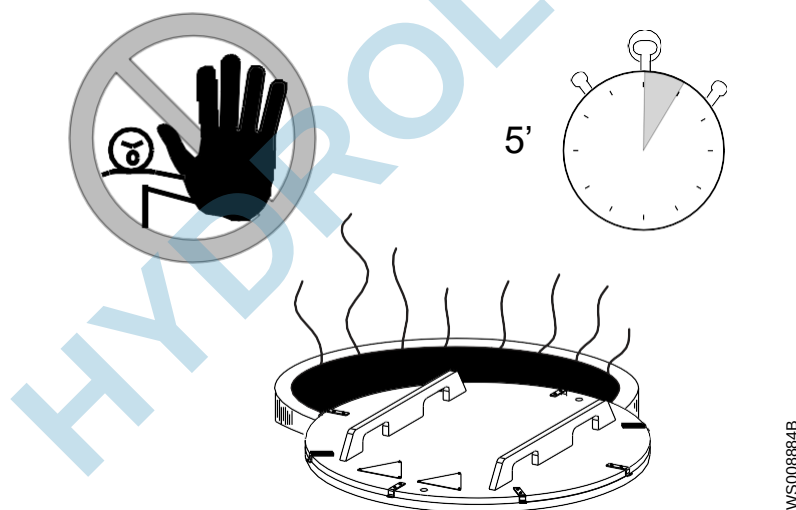


Figure 6 : Les cinq minutes d'attente après l'ouverture permettent la dissipation des gaz

5.2 Avant la réception

- Vérifier que tous les raccordements électriques ont bien été effectués. Voir [Branchements électriques](#) en page 15.
- S'assurer qu'il ne reste pas de gravats dans le groupe.

5.3 Démarrage de la pompe

Suivre les instructions du manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien de la pompe et du panneau de commande.

HYDROLYS.FR

1. Ouvrir la vanne d'arrêt.
2. Mettez l'alimentation principale sous tension.
3. Vérifier que le groupe est vidé de son eau :
 - a) Remplir le réservoir d'eau jusqu'au niveau de démarrage.
 - b) Vérifier que la pompe s'arrête dans les 4 minutes.
 - c) Répéter cinq fois pour s'assurer que les capteurs de niveau fonctionnent correctement.
4. Vérifier que les assemblages de pompe et de canalisation sont fixes et étanches à l'eau.
5. Tirer sur le capteur d'alarme de niveau haut, le maintenir en position horizontale et vérifier que la pompe démarre.

L'alarme est activée si tout fonctionne correctement.
6. Toujours fermer et verrouiller la trappe d'accès avant de quitter le groupe.

HYDROLYS.FR

HYDROLYS.FR

6 Maintenance

6.1 Précautions

Avant de commencer le travail s'assurer d'avoir lu et bien compris les instructions de sécurité du chapitre [Introduction et sécurité](#) en page 3.



DANGER : Risque d'inhalation

Avant de pénétrer dans la zone de travail, s'assurer d'une teneur en oxygène suffisante et de l'absence de gaz toxiques.



DANGER : Risque d'explosion/ d'incendie

Des règlements spécifiques s'appliquent pour les installations en atmosphères explosives ou inflammables. Ne pas installer le produit ou tout équipement auxiliaire dans une zone explosive s'il n'est pas homologué anti-explosion ou à sécurité intrinsèque. Si le produit est classé anti-explosion ou à sécurité intrinsèque, consultez les informations spécifiques relatives à la protection anti-explosion dans le chapitre sécurité avant de prendre toute autre mesure.



AVERTISSEMENT : Risque biologique

Risque d'infection. Rincer soigneusement l'appareil à l'eau propre avant toute intervention.



AVERTISSEMENT : Risque de chute

Vérifier que des barrières appropriées sont mises en place sur la zone de travail.



ATTENTION : Risque d'écrasement

S'assurer que le groupe ne peut pas rouler ni tomber au risque de causer des blessures aux personnes ou des dommages aux biens.



ATTENTION : Risque thermique

Laisser refroidir les surfaces avant de commencer les travaux ou porter des vêtements de protection contre la chaleur.

Manuel de pompe

Les instructions de sécurité des manuels d'installation, d'utilisation et de maintenance de la pompe doivent être systématiquement suivies.

Vérification de continuité de terre

Un test de continuité à la terre doit toujours être effectué après toute intervention.

Précautions à l'ouverture du tampon

Respecter les précautions suivantes à l'ouverture du tampon :

- Ne pas rester au-dessus du tampon pour l'ouvrir. Rester de côté. Attendre au moins cinq minutes après l'ouverture, la dispersion des gaz toxiques éventuels avant d'approcher de l'ouverture station.
- Ne jamais travailler seul.

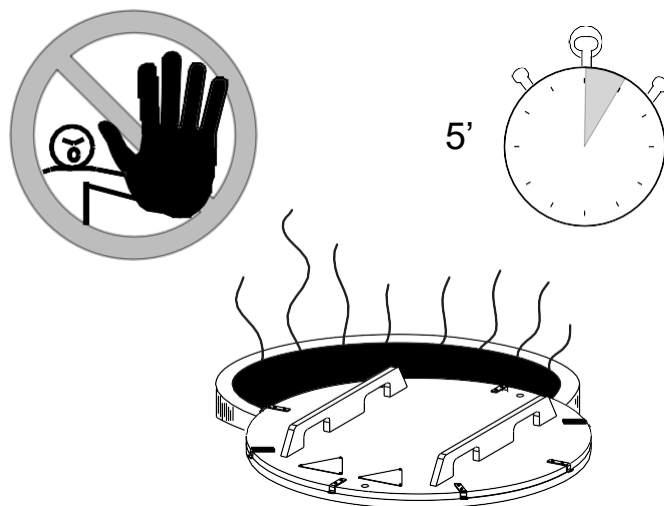


Figure 7: Les cinq minutes d'attente après l'ouverture permettent la dissipation des gaz

6.1.1 Inspecter la zone de travail avant les interventions à chaud exigeant une autorisation de travaux.



AVERTISSEMENT : Risque d'explosion/ d'incendie

Avant toute intervention à chaud exigeant une autorisation de travaux, soudage, découpage au chalumeau, meulage ou utilisation d'outils à main électriques, procéder comme suit : 1. Vérifier le risque d'explosion. 2. Assurer une ventilation suffisante.

6.2 Directives de maintenance

- Il est recommandé de procéder à un contrôle et un nettoyage annuel des régulateurs de niveau.
- S'assurer que l'intérieur du groupe, les vannes et canalisations sont maintenus aussi propres que possible.
- Toujours fermer et verrouiller la trappe d'accès avant de quitter le groupe.

HYDROLYS.FR

7 Déclaration de conformité

7.1 Déclaration de conformité

Xylem Water Solutions France SAS certifie par la présente que la station de pompage Flygt Micro 10 1300, 2000, 2500 avec pompe Xylem incorporée a été fabriquée conformément à la DIRECTIVE DU CONSEIL de l'Europe concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux machines 2006/42/CE, de compatibilité électromagnétique 2014/30/UE, et basse tension 2014/35/UE. Indiqué avec

le numéro de série : _____

A été fabriqué conformément aux normes harmonisées et spécifications techniques suivantes :

- EN ISO 12100:2010, EN 809+A1:2009
- Paragraphes applicables des normes EN 60335-2-41, EN 60204-, EN -60034
- Paragraphes applicables des normes EN 61000-6-1:2007, EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007, EN 61 000-6-4:2007

Nom et adresse du représentant autorisé :

BE Xylem Water Solutions Belgium BVBA, Zaventem, Belgium, Tel. +32-2-7209010

ES Xylem Water Solutions España Madrid, Spain, Tel. +34 91 329 78 99

FR Xylem Water Solutions S.A.S., Nanterre Cédex, France, Tel. +33-1-46-9533333

HR Xylem Water Solutions Sweden AB, Sundbyberg, Sweden, Tel. +46-8- 475 67 00

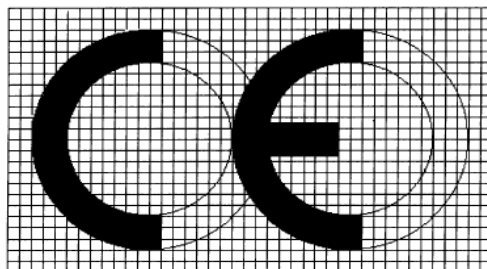
HU Xylem Water Solutions Magyarország Kft, Törökbálint, Hungary, Tel. +36-23-445-700

IT Xylem Water Solutions Italia S.r.l., Lainate (Milano), Italy, Tel. +39-02-903581

PT Xylem Water Solutions Portugal Lda. Barca - Maia, Portugal, Tel. +351 229 478 550

ROYAUME-UNI Xylem Water Solutions UK LTD, Colwick, Nottingham, Royaume-Uni, Tél. +44-115-940 0111

Title Deputy general manager Operation France-Belgium	Name S. Zuckerman	Company name Xylem Water Solutions France SAS 29 rue du Port Parc de l'Île 92000 NANTERRE – France
Signature 	Function Authorised person to compile the technical file and empowered to draw up the declaration on behalf of the manufacturer.	Date 18-03-2022



Xylem Water Solutions France SAS
29 rue du Port - Parc de l'Ile - 92022 Nanterre Cedex

09

EN 12050-1-2 RAPPORT D'ESSAI N° CAPE :08-059-2-1
MICRO 10

Station de relevage pour matières fécales : EN 12050-1

Micro10_01.0_fr_2023.04

xylem
 Let's Solve Water

Xylem Water Solutions France SAS
 29, rue du Port – Parc de l'Ile
 92022 Nanterre Cedex
 Tél. : 01.46.95.33.33
 Fax : 01.46.95.33.79
<http://www.xylemwatersolutions.com/fr>

Pour obtenir un complément d'informations et consulter la version la plus récente de ce document, rendez-vous sur notre site Web.

Les instructions originales ont été rédigées en anglais. Toutes les instructions dans des langues autres que l'anglais sont des traductions des instructions originales.

© 2019 Xylem Inc

Xylem | 'zīləm |

- 1) Tissu végétal qui achemine l'eau des racines vers le haut des plantes (en français : xylème) ;
- 2) Société leader mondial dans le secteur des technologies de l'eau.

Chez Xylem, nous sommes tous animés par un seul et même objectif commun : celui de créer des solutions innovantes qui répondent aux besoins en eau de la planète. Aussi, le cœur de notre mission consiste à développer de nouvelles technologies qui amélioreront demain la façon dont l'eau est utilisée, stockée et réutilisée. Tout au long du cycle de l'eau, nos produits et services permettent de transporter, traiter, analyser, surveiller et restituer l'eau à son milieu naturel de façon performante et responsable pour des secteurs variés tels que les collectivités locales, le bâtiment résidentiel ou collectif et l'industrie. Xylem offre également un portefeuille unique de solutions dans le domaine des compteurs intelligents, des réseaux de communication et des technologies d'analyse avancée pour les infrastructures de l'eau, de l'électricité et du gaz. Dans plus de 150 pays, nous avons construit de longue date de fortes relations avec nos clients, qui nous connaissent pour nos marques leaders, notre expertise en applications et notre volonté forte de développer des solutions durables.

Pour découvrir Xylem et ses solutions, rendez-vous sur www.xylem.com



Xylem Water Solutions France SAS

29, rue du Port – Parc de l'Île
92022 Nanterre Cedex
Tél. : 01.46.95.33.33
Fax : 01.46.95.33.79
<http://www.xylemwatersolutions.com/fr>

Pour obtenir un complément d'informations et consulter la version la plus récente de ce document, rendez-vous sur notre site Web.

Les instructions originales ont été rédigées en anglais. Toutes les instructions dans des langues autres que l'anglais sont des traductions des instructions originales.

© 2019 Xylem Inc